



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stations de montagne

Question au Gouvernement n° 3172

Texte de la question

CONSEQUENCES DU DEFICIT D'ENNEIGEMENT DES MASSIFS

M. le président. La parole est à M. Martial Saddier, pour le groupe UMP.

M. Martial Saddier. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et j'y associe l'ensemble de mes collègues parlementaires de l'Association nationale des élus de la montagne. Elle concerne le déficit d'enneigement dans les stations de ski. *(Exclamations sur divers bancs.)*

M. Julien Dray. Avec Sarkozy, même la neige est possible ! *(Sourires.)*

M. Martial Saddier. En tout premier lieu, je tiens à rassurer nos compatriotes qui ont programmé leurs vacances à la montagne pour le mois de février, car un véritable changement de temps se confirme avec des chutes de neige prévues pour la semaine prochaine. *(Exclamations sur divers bancs.)* Je précise que ma question concerne 4,5 millions d'habitants dans les territoires de montagne et plus de 2 millions actifs.

Néanmoins, à la différence de l'an passé, ce début de saison a été marqué par le faible enneigement de tous les massifs français et européens.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais que fait le Gouvernement ? *(Sourires.)*

M. Martial Saddier. La situation des stations de ski est donc globalement difficile et, dans certains cas, très inquiétante. Comme tous mes collègues élus de montagne, je suis en premier lieu préoccupé par les conséquences humaines de cet hiver tardif. En effet, beaucoup de travailleurs saisonniers n'ont pas été embauchés, tandis que nombre de salariés permanents se retrouvent en chômage technique.

Les répercussions du faible enneigement s'étendent à l'ensemble de la filière de l'industrie touristique hivernale, des employés des sociétés de remontées mécaniques aux moniteurs et les guides, en passant l'hôtellerie et la restauration, les détaillants de sport et les commerçants des stations, l'industrie du ski, et bien évidemment les collectivités territoriales.

En tant que président de l'Association nationale des élus de montagne, je souhaite savoir, monsieur le ministre, quelles mesures immédiates sont envisagées,...

M. Jean Glavany. Le Gouvernement va faire neiger !

M. Martial Saddier... notamment concernant le volet humain, et prendre date pour qu'à l'issue de la saison hivernale nous puissions dresser un diagnostic et, le cas échéant, envisager des mesures d'accompagnement adaptées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Il va nous promettre la neige !

Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Je suis ravi du soutien enthousiaste de l'opposition !

Monsieur Saddier, en votre qualité de président de l'Association nationale des élus de montagne, vous avez mené des concertations à la fois avec Léon Bertrand, ministre du tourisme, et avec Gérard Larcher, tant sur l'attractivité de ces territoires que sur les conditions spécifiques d'exercice des activités.

Je suis heureux d'apprendre par votre bouche que les prévisions météorologiques pour la semaine prochaine seraient excellentes. *(Exclamations sur divers bancs.)* Le Gouvernement en est ravi, sans prendre un engagement ferme à cet égard ! *(Sourires.)* Nous faisons beaucoup de choses, mais dans ce domaine, nous

gardons une grande modestie. Néanmoins, je suis heureux de vous l'entendre dire !

Monsieur le député, le rapport de M. Vincent Rolland, qui contient des mesures extrêmement précises sur les territoires et sur l'adaptation des contrats de travail saisonnier m'a été rendu. Cela va faire l'objet d'un rendez-vous avec vous, Léon Bertrand et Gérard Larcher.

S'agissant des difficultés immédiates, les préfets concernés ont reçu des instructions pour envisager, au cas par cas, avec les URSSAF et les directions du travail, les meilleures conditions d'adaptation à prévoir pour surmonter ce cap économique difficile. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3172

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 janvier 2007